

Bachelier en construction option : bâtiment

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B MESURAGE TOPOGRAPHIQUE 6			
Ancien Code	TECB3B44COB	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	MICO3440		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Olivier DEBAUCHE (debaucheo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité de Formation a pour but de mettre en pratique les notions théoriques acquises au niveau topographique lors d'exercices d'implantation simple.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Élaborer une méthodologie de travail
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

- 5.3 Réaliser des études topographiques ou les exploiter en vue de recueillir des données pour la réalisation de projets ou d'assurer leur implantation.

Acquis d'apprentissage visés

Etre capable :

- D'analyser une situation d'implantation et de définir les intervenants nécessaires en fonction de leurs compétences.
- De réaliser tous les travaux d'implantation et de contrôle entrant dans le rôle du conducteur de chantier.
- D'expliquer la démarche à suivre en cas de situation simple.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Contenu

Analyse d'une situation en vue de préparer l'implantation. Utilisation du niveau de chantier pour le report et le contrôle de niveau. Utilisation du théodolite pour le rapport d'axe. Utilisation du théodolite pour le contrôle de verticalité. Implantations et tracés divers.

Démarches d'apprentissage

Mise en situation pratique par groupe avec désignation d'un responsable de groupe. Manipulation des instruments et réalisation des implantations.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus du cours de topographie

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est divisée en deux parties distinctes :

- une évaluation continue lors des séances et
- un examen final certifiant la capacité d'utiliser un théodolite (mise en station + implantation).

L'évaluation continue lors des séances reprend : la préparation du laboratoire, l'exécution de la manipulation et la rédaction d'un rapport

La présence aux laboratoires est obligatoire.

En cas d'absence injustifiée la note de zéro sera appliquée à la séance concernée.

En cas d'absences injustifiées pour un total de 50% des séances ou plus, l'étudiant se verra attribuer une cote finale de zéro pour la partie évaluation continue. - En cas d'absence justifiée, la cote de la séance concernée sera neutralisée. -

La cote sera établie sur base de la moyenne géométrique pondérée des deux cotes obtenues

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	45			Evc	45
Période d'évaluation	Exp	55			Exp	55

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

La partie 'laboratoire' de cette UE est non récupérable en seconde session, la cote de production journalière est reportée automatiquement en septembre.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).